

de rétablir le Canada aux premiers rangs des nations commerçantes.

De toute évidence, cela ne pourra se faire sans contrepartie. Si nous voulons un meilleur accès à votre marché, nous devons vous accorder un meilleur accès au nôtre. Comme le Canada est le seul grand pays industriel sans libre accès à un marché d'une taille suffisante pour lui permettre des économies d'échelle substantielles, nous comprenons bien cette réalité.

Vous savez sans doute l'importance que le gouvernement attache à l'amélioration de nos relations avec les États-Unis. Le marché américain est ce que nous avons de plus semblable à un marché de masse. Je tiens à vous rassurer cependant que ce rapprochement ne se fera pas au détriment de nos relations avec l'Allemagne ou nos autres partenaires commerciaux. Tout au contraire, des relations plus étroites avec les États-Unis peuvent créer davantage de possibilités en ce qui a trait à nos échanges. À titre d'exemple, notre programme de rééquipement de nos Forces armées. Six nouvelles fréqates ont été commandées pour notre marine, nous évaluons des propositions en vue de la mise en place d'un système de défense aérienne à faible altitude pour nos bases ici en Allemagne et d'autres besoins se feront jour. Les firmes qui recevront des contrats dans le cadre de ce programme sont celles qui ont des investissements adéquats au Canada et qui peuvent assurer un important transfert de technologie. Par ailleurs, les sociétés établies au Canada peuvent également soumissionner les marchés de défense américains en vertu de notre programme de partage de la production de matériel de défense avec les États-Unis.

Un consensus semble également se dégager, sous l'impulsion des États-Unis, en faveur d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales sous les auspices du GATT. De telles négociations seront l'occasion de réduire les obstacles au commerce, de resserrer la discipline en ce qui a trait à l'utilisation des mesures non tarifaires, de faciliter l'ajustement des industries qui sont menacées par la concurrence internationale et d'obtenir des nouveaux pays industriels et des pays en développement une adhésion plus stricte aux règles commerciales multilatérales. À titre de membres des sept pays du Sommet économique, le Canada et l'Allemagne devront examiner ensemble et de façon prioritaire les préparatifs que nécessitent de telles négociations et explorer les possibilités qu'elles laissent présager.

Il va de soi qu'une nouvelle série de négociations multilatérales ne pourront être menées à terme avant plusieurs années. Toutefois, comme les résultats influenceront profondément sur l'environnement dans lequel les entreprises devront opérer et faire un profit, je me permets de vous conseiller de prendre une part active, à titre de gens d'affaires opérant sur les marchés internationaux, aux négociations et aux discussions qui les précéderont.